

NEWSLETTER N°91

Avril - mai - juin 2024

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

LES FEMMES MILITANTES ALGÉRIENNES VISÉES PAR LA RÉPRESSION ÉTATIQUE

Le CFDA a publié un nouveau rapport thématique en ce mois de juin, intitulé « L'incarcération des femmes en Algérie ». Ce rapport survient dans un contexte algérien où de nombreuses femmes défenseuses des droits humains – notamment les militantes hirakistes – sont traquées par le pouvoir actuel, poursuivies et condamnées par la justice.



Après avoir dressé un bilan du contexte actuel, en particulier en ce qui concerne la législation algérienne marquée par de nombreuses atteintes aux droits et libertés fondamentaux, le rapport met en lumière le cas de 39 femmes, détaillant leurs conditions d'arrestation et de détention arbitraire. Les chefs d'inculpation pour lesquels ces femmes sont poursuivies sont, la plupart du temps, identiques (« incitation à l'attroupement », « atteinte à l'intégrité de

l'unité nationale », etc.), en raison de la définition large du terrorisme dans l'article 87 du code pénal. Des condamnations sévères ont été prononcées à leur encontre, allant jusqu'à 3 ans de prison pour Kamira Naït Sid, qui attend toujours son procès en appel, et jusqu'à 10 ans pour Amira Bouraoui.

LES CAFÉS LITTÉRAIRES DU CPMDH

Chachou Ibtissem et l'histoire des langues

L'écrivaine et professeure en sciences du langage, Ibtissem Chachou, a animé un café littéraire le samedi 1er juin dans les locaux du CPMDH à Oran, pour présenter son dernier ouvrage intitulé « *Introduction à l'Histoire des langues en Algérie* ». La carrière de Mme Chachou se distingue par une curiosité insatiable, qui l'incite à participer à des colloques et des études de terrain, à rédiger de nombreux articles de recherche, et à publier plusieurs livres. Cet événement du 1er juin a permis à l'enseignante-chercheuse de détailler et d'expliquer son approche sociolinguistique adoptée pendant l'écriture de son livre.



Son ouvrage explore en profondeur les langues en Algérie d'un point de vue histo-

historique et linguistique. Durant son intervention, Mme Chachou a retracé l'histoire des tribus, évoquant l'origine des premiers peuples autochtones de l'Afrique du Nord et des colonisateurs ayant occupé ce vaste territoire. Cette dernière a également discuté de la romanisation de la région, de l'arrivée des tribus arabes Banou Hilal du Yémen, de l'influence turque sur le dialecte local, de la Langue Franca, des patois ainsi que du sabir français, soulignant ainsi tout ce qui a laissé son empreinte sur la langue amazighe et le lexique algérien. Ce véritable voyage au cœur de la diversité culturelle algérienne a été suivi d'une vente et d'une séance de dédicaces de son livre.

La culture algérienne selon Moussaoui Abderrahmane

Le lundi 24 juin, l'invité du CPMDH était le professeur émérite Moussaoui Abderrahmane de l'Université de Lyon qui a présenté son ouvrage « *De la culture en Algérie, Un présent de l'histoire* ».



Au cours de la conférence, le professeur a analysé les éléments clés qui façonnent la culture algérienne et a expliqué leur importance dans le développement des sociétés contemporaines et de leurs cultures. Selon lui, l'histoire du pays est imprégnée par divers aspects de la culture nationale, incluant traditions, coutumes, valeurs et expressions artistiques. Moussaoui Abderrahmane a également mis en évidence la constante évolution de l'identité algérienne, soulignant sa richesse et sa diversité en raison des multiples influences et des bouleversements historiques du pays. Comme toujours, ce café littéraire a engendré des échanges

éparticulièrement intéressants entre le professeur et le public.

LA CONSTITUTION PROGRESSIVE D'UNE BASE DE DONNÉES PROTÉGÉE

Dans le cadre de sa lutte pour la Vérité et la Justice et contre l'impunité, le CFDA s'efforce de regrouper les dossiers des disparu.e.s dans l'espoir de la création d'une Commission Vérité, afin de tenir l'État algérien responsable le moment venu, en fournissant des preuves. Ces dernières semaines, l'équipe du Collectif a mis un point d'honneur à mettre à jour les dossiers des disparu.e.s – notamment grâce aux entretiens réalisés par les antennes algériennes à Alger et Oran qui accueillent les familles et proches – et à alimenter également le Mémorial des disparus, offrant une visibilité aux histoires de ces personnes. Dans cette optique, l'équipe continue d'enrichir sa base de données UWAZI et de sécuriser les dossiers des disparus face à la menace constante des autorités algériennes pesant sur l'association.

MISSION DE PLAIDOYER DANS LA CAPITALE INTERNATIONALE DE GENÈVE



Du 25 au 28 juin, la présidente du Collectif s'est rendue à Genève dans le cadre d'une mission de plaidoyer, dans le contexte de la présentation du rapport de visite en Algérie du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association.

La mission comprenait des rencontres de plaidoyer auprès de plusieurs cibles tels que les missions permanentes des pays à l'ONU, les mécanismes spéciaux et des groupes de travail. A titre d'illustration, Madame Dutour

a pu participer à des rencontres avec le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDFI), les équipes du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'Homme et du Groupe de travail sur les détentions arbitraires (GTDA), la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et avocats, ainsi qu'avec la Rapporteuse spéciale sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse du 4 mai, le CFDA a organisé, aux côtés de Riposte Internationale, une table ronde sur la situation de la presse en Afrique du Nord.



L'évènement, qui s'est déroulé à Paris, a réuni une cinquantaine de personnes. Nous avons pu compter sur l'intervention d'experts en la matière tels que Chawki Smati (journaliste algérien), Néji Khachnaoui (journaliste et écrivain tunisien) et Othmane Sehaki (étudiant-chercheur marocain à la Sorbonne). Les interventions enrichissantes ont laissé place à débats de qualité et des échanges plus qu'intéressants. Ce fut l'occasion, pour les intervenants et participants, d'exprimer leur soutien à l'égard des journalistes, qui résistent au pouvoir algérien en place et subissent un harcèlement quotidien, ainsi qu'à l'égard des détenus d'opinion.

PRÉPARATION DU CONGRÈS MONDIAL SUR LES DISPARITIONS FORCÉES

Dans le cadre de la préparation du Congrès mondial sur les disparitions forcées, une

consultation régionale avec les victimes et les groupes de la société civile du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a été organisée le 31 mai dernier. À cette occasion, la présidente du CFDA, Nassera Doutour, a pu partager son expérience, son expertise ainsi que ses recommandations concernant les disparitions forcées.

Ces consultations régionales, où les parties prenantes collaborent et interagissent, permettront d'identifier les sujets à aborder lors du Congrès mondial, qui se tiendra du 14 au 16 janvier 2025 à Genève. L'un des objectifs de cet événement sera de développer des stratégies efficaces pour la prévention, l'enquête et la poursuite des disparitions forcées, en s'appuyant sur les interventions des organisations de la société civile (OSC) de divers horizons (Asie, Afrique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe, Amérique latine et Caraïbes). Cet événement est organisé par l'Initiative de la Convention contre les disparitions forcées (CEDI), en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme et le Comité des Nations Unies sur les disparitions forcées, ainsi qu'avec le soutien du GTDFI.

BRÈVES

LA SOLIDARITÉ AU COEUR DES ACTIONS DU CFDA

Le Collectif s'engage, dans chacune de ses actions, à défendre et soutenir les personnes injustement emprisonnées pour avoir exercé leurs droits et libertés fondamentaux, en Algérie comme ailleurs.

Campagne nationale pour la libération des 228 détenus d'opinion

Durant le Ramadan, le Collectif s'est joint à des organisations de la société civile algérienne, régionale et internationale dans le cadre d'une campagne de mobilisation nationale pour la libération des 228 détenus d'opinion en Algérie. Un communiqué conjoint, dont le CFDA est signataire, a appelé la libération des prisonniers politiques emprisonnés pour avoir exprimé leurs opinions, et à la fin de la répression systématique ciblant la société civile algérienne. Retrouvez également quelques portraits de détenus sur nos réseaux sociaux.



La campagne أṭṭafuḥūm# (Libérez-les) visait à rendre visible leur détention arbitraire, largement méconnue par une grande partie de l'opinion publique algérienne et internationale. Elle fut également l'occasion de soutenir publiquement les détenus, ainsi que leurs familles et proches. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de répression des libertés, où, depuis 2019, des milliers de citoyens pacifiques sont emprisonnés et subissent un acharnement judiciaire et sécuritaire.

Communiqué conjoint sur la liberté de la presse en Algérie



Le Collectif a contribué à la rédaction d'un communiqué de presse publié le 3 mai 2024, relatif à la liberté de la presse en Algérie, intitulé « Liberté de la presse en Algérie : l'expression libre n'est pas un crime ». Aux côtés d'EuroMed Droits, du Comité de sauvegarde de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH), de la FIDH (Fédération Internationale pour les Droits Humains) et bien d'autres organisations signataires, le CFDA a dressé un bilan sombre sur la situation actuelle des libertés d'expression, d'opinion et de la presse en Algérie. Compte tenu du contexte actuel en Algérie, les organisations signataires ont appelé le gouvernement algérien à libérer immédiatement et sans condition les journalistes et défenseur.euse.s des droits humains empris-

-sonné.e.s, et à cesser l'utilisation de l'arsenal juridique pour intensifier la répression. Elles ont également exhorté les autorités algériennes à l'établissement d'une législation garantissant la liberté de la presse et les droits des journalistes, ainsi que de respecter les engagements internationaux de l'État en matière de droits humains.

Soutien aux Tunisiens



Le mercredi 15 mai, la présidente du CFDA a participé au rassemblement qui a eu lieu près de l'Ambassade de Tunisie à Paris afin de dénoncer la mise en œuvre d'un discours raciste du pouvoir tunisien en place. Ce rassemblement fait suite à l'alerte lancée par le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) concernant la chasse aux migrants subsahariens ainsi qu'aux associations œuvrant à la sauvegarde de la dignité humaine.

Communiqué conjoint sur l'interdiction pour les Mères du Samedi en Turquie

Le CFDA soutient les Mères du Samedi et les proches des personnes disparues en Turquie. Le 21 mai, le Collectif s'est en effet associé à Amnesty International, ainsi qu'à sept autres associations, pour exprimer leur solidarité à l'égard de ces mères qui, depuis mai 1995, se rassemblent chaque semaine dans le centre d'Istanbul pour exiger vérité et justice concernant le sort de leurs proches, victimes de disparition forcée depuis les années 1980 et 1990.

Ce communiqué intervient dans un contexte où les familles de disparu.e.s et les

familles de disparu.e.s et les défenseur.euse.s des droits humains voient leurs droits et libertés fondamentaux, tels que le droit de manifester, régresser. Les ONG signataires – comprenant le Collectif – ont donc sommé les autorités turques de rouvrir la place Galatasaray, afin que leur 1000ème rassemblement puisse avoir lieu le samedi 25 mai.

Semaine internationale des personnes disparues

A l'occasion de la Semaine internationale des personnes disparues, le Collectif s'est joint à l'*International Coalition Against En-*

forced Disappearances (ICAED) pour exhorter les États, dont l'Algérie, à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et promulguer des lois assurant sa mise en œuvre efficace au niveau national.

Ce traité international, signé par l'Algérie le 6 février 2007, est le premier à traiter spécifiquement des disparitions forcées, offrant aux familles le droit de connaître la vérité sur le sort de leur(s) proche(s) victime(s) de ces disparitions forcées. Dix-sept ans après sa signature, l'Algérie n'a pas fait un seul pas vers la ratification de cette convention.

REVUES DE PRESSE

[Revue de Presse - Juin 2024](#)

[Revue de Presse - Mai 2024](#)

[Revue de Presse - Avril 2024](#)

CONTACT

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site du CFDA : algerie-disparus.org

Site du Mémorial des Disparus : memorial-algerie.org

Téléphone : +33 9 53 36 81 14



[SOS Disparus - CFDA](#)



[@sosdisparus](#)



[@SOS_Disparus](#)



[Collectif des Familles de Disparus en Algérie - CFDA](#)

المفقودون
ون المفقودون
ال يوجدون المفقودون
ن المفقودون
المفقودون
ن المفقودون
المفقودون
ال يوجدون المفقودون
المفقودون

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie